

# MÉDUANE



*Plus d'ambition pour le logement*

# infos

LE JOURNAL DES LOCATAIRES DE MÉDUANE HABITAT



> DOSSIER

## LES ÉCONOMIES D'ÉNERGIE



## Économies d'énergie : Médiane Habitat engagé avec vous

Préoccupée par la maîtrise des charges locatives, Médiane Habitat prend en compte les évolutions liées à la performance énergétique dans le secteur du bâtiment pour proposer un habitat de moins en moins énergivore. Ainsi, les programmes récemment livrés affichent des performances supérieures aux normes attendues pour toute construction.

Lors des travaux de rénovation ou de réhabilitation, Médiane Habitat veille également aux possibilités d'améliorer le confort des locataires et le Diagnostic de Performance Énergétique (DPE) des logements (*Document permettant une estimation de la consommation d'énergie et du taux d'émission de gaz à effet de serre du logement*) grâce à des matériaux plus performants et des équipements plus économes. Aujourd'hui, 95 % du patrimoine est classé en DPE D maximum.

La prise en compte de l'impact énergétique est essentielle, tant pour l'environnement que pour la maîtrise des dépenses locatives.

Depuis plusieurs années, le coût des énergies augmente et nous y sommes tous confrontés. Les fournisseurs d'énergie ont averti de possibles coupures électriques cet hiver si nous ne réduisons pas notre consommation, en particulier lors des vagues de froid. Réaliser des économies et préserver nos ressources est donc indispensable. Cette sobriété énergétique passe par les petits gestes de chacun au quotidien qui, lorsqu'ils sont réalisés par tous, produisent de grands effets. C'est l'objet du dossier du nouveau numéro de ce journal.

Médiane Habitat a la volonté d'accompagner les locataires dans cette période à venir économiquement difficile, grâce à l'engagement de tous les salariés, notamment les conseillères sociales. Cette démarche passe aussi par la mise en place de mesures adaptées, comme un fonds de soutien exceptionnel pour les personnes les plus fragiles.

La crise énergétique est une réalité. Mais soyez assurés de mon engagement et celui de la société à vos côtés pour la traverser au mieux.

**Patrice MORIN,**  
Président de Médiane Habitat

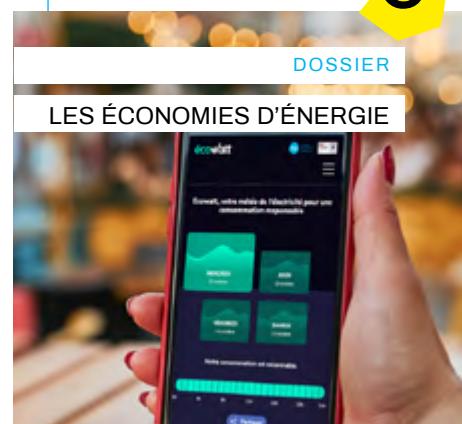
SOMMAIRE

2	ÉDITO
3	BRÈVES
4 / 5	ACTUALITÉS
6 / 7 / 8	DOSSIER
9	INFOS PRATIQUES
10	TÉMOIGNAGE
11	LOISIRS

4



6



Médiane Infos ISSN 1637- 4479  
Publié par MÉDUANE HABITAT  
Société Anonyme représentée par  
Dominique DURET  
15 quai André Pinçon - CS 60729  
53007 LAVAL Cedex  
02 43 59 12 12  
[www.meduane-habitat.fr](http://www.meduane-habitat.fr)

- Trimestriel / Dépôt légal : Décembre 2020
- Tirage : 6100 ex.
- Directeur de la publication : Patrice MORIN
- Directeur de la rédaction : Dominique DURET
- Textes et photos : Service Communication
- Crédit photos : Médiane Habitat - Adobe Stock
- Conception et impression : Imprimerie Futur



## ÉLECTIONS DES REPRÉSENTANTS DES LOCATAIRES



**Du 10 au 27 novembre minuit**, chaque locataire pourra participer aux élections des 3 futurs représentants des locataires au conseil d'administration de Méduane Habitat. Début novembre, un courrier vous sera envoyé afin de pouvoir voter par voie postale ou électronique.

Choisir vos représentants est essentiel car ils ont un rôle important dans la vie de l'entreprise. Ils participent aux délibérations du conseil d'administration concernant les constructions, les rénovations, les réhabilitations, l'évolution des loyers, les charges...

Ils participent également aux comités de concertation des locataires pour évoquer les sollicitations des résidents, des sujets d'informations générales ou donner leur avis sur des points particuliers.

## NOUVEAUX VÉHICULES ÉLECTRIQUES

Méduane Habitat vient de s'équiper de **4 véhicules électriques** : les premiers pour l'entreprise. Ceux-ci permettront aux techniciens de la Direction Maintenance du Patrimoine de se déplacer plus écologiquement sur l'ensemble du patrimoine.



### LE CHIFFRE

C'est le taux de satisfaction globale obtenu par Méduane Habitat lors de l'enquête menée en juin auprès des locataires.

Merci à toutes celles et ceux qui y ont répondu ! La meilleure note obtenue concerne la qualité des interventions avec **97,5 % des**

# 88,1%

locataires de Méduane Habitat satisfaits ou très satisfaits ; un score supérieur à la moyenne nationale de 86,4% obtenue par un échantillon de 80 bailleurs en France. Les résultats de cette enquête vous seront présentés en détails dans le prochain numéro du Méduane Infos.

## ANIMATION AU VILLAGE DES AÎNÉS

La seconde tranche du Village des Aînés à Andouillé avait été inaugurée en avril 2022. **10 nouveaux pavillons totalement adaptés aux séniors, et labellisés Habitat Senior Services (HSS)** ont ainsi été réalisés dans la continuité des 10 premiers logements livrés en 2017. En octobre, Méduane Habitat et la

Mairie d'Andouillé ont convié l'ensemble des résidents à un après-midi convivial avec spectacle et goûter dans la salle d'activités commune située au cœur du lotissement. Cet événement s'inscrivait dans le cadre de la Semaine Bleue dont l'objectif est de créer du lien entre les générations.



## BALCONS FLEURIS ÉDITION 2022



En juillet, les membres du jury des Balcons Fleuris ont parcouru le patrimoine de Méduane Habitat pour noter le fleurissement des

balcons et jardins. **Merci à tous les participants !** Les résultats seront communiqués au printemps 2023.





FIN DE TRAVAUX

## LES COTEAUX DU PLESSIS au Genest-St-Isle

Livraison :  
**Mars et avril  
2022**

Architecte :  
**Atelier K**

Investissement :  
**3 M€**



*Ces logements sont les 1<sup>ers</sup> construits par Méduane Habitat dans la commune du Genest-St-Isle.*

La résidence est située en centre-bourg, juste à côté des écoles maternelles et primaires. Elle comprend 28 logements allant du type 2 au type 4.

6 logements en rez-de-chaussée sont labellisés HSS (Habitat Senior Services). Entièrement accessibles, ils sont réservés aux personnes de plus de 65 ans.

Les appartements en rez-de-jardin disposent d'un grand jardin clos. Ceux situés au rez-de-chaussée ou au 1<sup>er</sup>

étage offrent chacun une terrasse ou un balcon.

Les locataires profitent d'un parking, de locaux vélos et d'un environnement paysager agréable avec des cheminements piétonniers.

L'ensemble a été inauguré en septembre. ◆

## LA RÉSIDENCE DU PORT à St-Jean-sur-Mayenne

*En centre-bourg de St Jean-sur-Mayenne, Méduane Habitat a réalisé un aménagement complet incluant la démolition de l'ancienne école, la conservation de l'ancienne mairie, la construction de 14 logements et la réhabilitation d'une maison de type 4.*

La résidence du Port offre des logements, du type 2 au type 4, disposés autour d'une petite place permettant de favoriser la convivialité. Des chemins piétonniers en pente douce permettent d'accéder aux appartements du rez-de-chaussée, entièrement accessibles aux personnes à mobilité réduite. Certains de ces appartements disposent d'un jardin privatif clos. Les logements situés aux étages offrent chacun un balcon avec des vues très agréables sur la rivière en



contrebas. Les locataires profitent d'un local vélos et poussettes, d'une cour avec plusieurs places de stationnement ainsi que d'un parking en sous-sol.

La résidence a été inaugurée en septembre. ◆

Livraison :  
**Mai 2022**

Architecte :  
**Romain Leblanc**

Investissement :  
**2,2 M€**



## RÉHABILITATION

# LÉO LAGRANGE ET JACQUES RICHARD à Laval

Livraison prévue :  
**Fin novembre**

Maîtrise d'œuvre :  
**Agence Rhizome**

Investissement :  
**6,2 M€ soit  
29 000 €/logement**



Construites dans les années 1970 dans le quartier d'Hilard, les résidences Léo Lagrange et Jacques Richard, qui comptent 213 logements au total, bénéficient actuellement d'une réhabilitation complète.

Les travaux concernent l'intérieur des bâtiments avec :

- La rénovation complète des halls avec la mise en place de nouveaux interphones et une mise en accessibilité pour les personnes à mobilité réduite,
- Le remplacement des convecteurs, des équipements de salle de bain et de l'évier dans chaque logement,
- Le ravalement des façades et la rénovation des toitures,

Les locataires profiteront également d'espaces extérieurs réaménagés :

- Création de nouveaux jardins privatifs en rez-de-chaussée dans la résidence Léo Lagrange,
- Création d'un parking sécurisé pour la résidence Jacques Richard.

Les travaux devraient s'achever avant la fin de l'année. ◆



## LA COCONNIÈRE à Laval

Livraison prévue :  
**2<sup>nd</sup> trimestre 2024**

Architecte :  
**Latitude Architectes**

Investissement :  
**13 M€**

Ce chantier s'inscrit dans le cadre du Programme National de Rénovation Urbaine mené avec l'Agence Nationale de Rénovation Urbaine, dont l'objectif est de transformer les quartiers situés en Zones Urbaines Sensibles. Les travaux, qui dureront environ 20 mois, donneront un vrai « coup de jeune » à ce quartier !

En 2020, les locataires de la résidence La Coconnière ont été invités à donner leur avis sur les travaux à réaliser et à faire part de leurs besoins. Méduane Habitat a ensuite présenté un projet de réhabilitation qui a été voté à la quasi-unanimité par les locataires l'an dernier. 106 logements sont concernés par les travaux dont voici les détails :

- Une cage d'escalier située au milieu du bâtiment A sera tout d'abord démolie (soit 13 logements) pour ouvrir le quartier et créer un cheminement vers le boulevard Montmorency.
- Des balcons vont être créés pour apporter du confort aux locataires.

- Les parties communes seront rénovées et les façades bénéficieront d'un ravalement.
- Côté accessibilité, des ascenseurs vont être ajoutés et de nouveaux halls seront créés pour un accès direct de plain-pied depuis le boulevard Montmorency.
- Les parkings existants seront réaménagés et des parkings souterrains seront créés.
- Les extérieurs seront également réaménagés avec la création d'un parc urbain paysager.
- 14 nouveaux logements seront construits en surélévation du bâtiment A et 15 autres à côté de la résidence. ◆



# Les économies d'énergie

## PETITS GESTES, GRANDS EFFETS !

Depuis de nombreuses années, nous sommes sensibilisés à la nécessité de faire des économies d'énergies. C'est en effet indispensable pour préserver notre planète et nos ressources (eau, gaz, électricité...).

Mais c'est aussi important pour minimiser les factures. En 10 ans, les prix ont en effet augmenté de **41% pour l'électricité** et de **23% pour le gaz** !

Ces hausses se poursuivent et nous concernent tous. Alors, voici les petits gestes simples à réaliser au quotidien pour réduire notre impact sur l'environnement et réaliser des économies.



### UNE TEMPÉRATURE INTÉRIEURE ADAPTÉE

La température recommandée dans un logement est de **19 °C dans les pièces de vie** et de **16°C dans les chambres**. Chaque degré supplémentaire représente en moyenne 7 % de plus sur la facture de chauffage !

Pour un meilleur confort dans le logement sans augmenter le chauffage, quelques solutions simples existent :

- **Adaptez votre tenue à la saison, même en intérieur.** Porter des vêtements plus épais suffit à avoir plus chaud et ça ne vous coûtera rien en électricité !
- **Fermez vos volets la nuit et vos rideaux également si vous en avez.** Cela permet de réduire de 60 % la déperdition de chaleur par les fenêtres. A l'inverse, en journée, ouvrez rideaux et volets afin de favoriser au maximum l'apport de chaleur par le soleil.
- **Dépoussiérez les radiateurs électriques.** Cela favorise les passages de flux d'air et améliore donc leur performance. •



### SOYEZ RAISONNABLES AVEC L'EAU !

Savez-vous qu'un bain consomme **150 litres d'eau minimum**, sans compter l'électricité ou le gaz qui va avec pour faire chauffer l'eau, alors qu'une douche consomme 35 à 60 litres d'eau seulement ? De plus, si vous réduisez le temps sous la douche, ce sont des économies supplémentaires sur les factures d'eau et d'électricité.

Pensez également à couper l'eau lorsque vous vous savonnez. **C'est une économie de 50 % en plus !** De la même façon, ne laissez pas l'eau couler pendant le lavage des mains, le rasage et le brossage des dents.

Pour le lavage des mains, veillez également à toujours laisser vos robinets en position eau froide. Vos mains seront aussi bien nettoyées mais il n'y aura pas de surconsommation d'électricité pour chauffer l'eau à chaque fois.

Enfin, n'hésitez pas à utiliser l'eau de pluie ou l'eau de lavage de vos légumes pour arroser vos plantes. •



## AÉREZ MÊME EN HIVER

Il est important d'aérer son logement chaque jour, environ 5 à 10 minutes, et ce, même en hiver. En effet, nous produisons au quotidien beaucoup de vapeur d'eau (respiration, cuisson...). Cette vapeur, c'est de l'air humide qui demande plus d'énergie pour être chauffé qu'un air sec. **Donc, si vous n'aérez pas un minimum, la consommation d'électricité ou de gaz pour le chauffage sera plus importante.**

En ouvrant vos fenêtres pendant une courte durée seulement, l'air des pièces sera renouvelé sans que les murs n'aient eu le temps de refroidir.

Pour les mêmes raisons, ne bouchez jamais les aérations situées au-dessus des fenêtres ou les VMC dans les pièces d'eau afin d'assurer le bon renouvellement de l'air. •



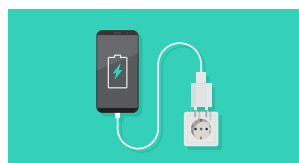
## COUPEZ LA VEILLE DES APPAREILS !



Les appareils en veille consomment de l'électricité en permanence. On estime que cela représente jusqu'à **15 % de la facture d'électricité** (hors chauffage et eau chaude), **soit un coût de plus de 100 € par an !**

Avoir le réflexe d'éteindre les appareils permet donc de faire des économies et de préserver le matériel. Pour vous simplifier la vie, optez pour des multiprises avec interrupteur. Elles vous permettront de couper l'alimentation électrique de plusieurs appareils en même temps en appuyant sur un seul bouton. Pour qu'il n'y ait aucun risque pour vos appareils audiovisuels (télé, lecteur dvd...), éteignez-les toujours avec la télécommande avant de couper l'alimentation avec la multiprise. Enfin, pensez à débrancher complètement les équipements qui servent peu souvent. •

## STOP AUX CHARGEURS QUI NE CHARGENT RIEN !

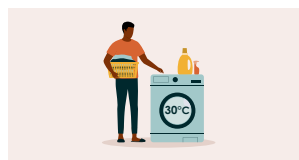


Beaucoup de chargeurs restent branchés sur une prise alors que le téléphone n'est plus au bout du câble. **Pensez à les débrancher car ils continuent de consommer de l'électricité inutilement.** Pour les mêmes raisons, ne laissez pas non plus votre téléphone en charge si la batterie est pleine. En plus de la dépense d'électricité inutile, il y a un risque de surchauffe pouvant provoquer un incendie. •

## LAVEZ VOTRE LINGE SANS TROP DÉPENSER

**80 % de l'énergie consommée par un lave-linge sert à chauffer l'eau.** Et aujourd'hui, la quasi-totalité des lessives sont efficaces dès 30°C, voire à froid. Alors n'hésitez pas à laver votre linge à basse température. Remplissez entièrement votre lave-linge et privilégiez les programmes nommés « Eco ».

Pour le séchage, évitez autant que possible le sèche-linge, très gourmand en énergie. •



## CUISINEZ SANS SURCONSOMMER !

Pendant la cuisson, n'hésitez pas à mettre un couvercle sur les casseroles et les poêles. **Cela permet de diminuer la consommation d'énergie de 25 % !**

Pensez aussi à laisser refroidir les plats avant de les mettre au réfrigérateur.

Pour la vaisselle, privilégiez le lave-vaisselle au lavage à la main si vous le pouvez. Cela consomme beaucoup moins d'eau et d'électricité. Et pour plus d'économies, ne lancez le programme que lorsque le lave-vaisselle est plein.

Enfin, pensez à dégivrer votre congélateur tous les 3 mois. Une couche de givre de 3 mm dans le congélateur entraîne **une surconsommation d'électricité de 30 % et même de 50 % si la couche fait 1 cm !** Pour le dégivrage, sortez les aliments et mettez-les dans une glacière. Placez une casserole d'eau chaude dans le congélateur et fermez la porte. Une fois que le givre a fondu, nettoyez avec une éponge et un peu de vinaigre blanc. Vous pourrez ensuite ranger vos aliments. •



## ECOWATT : UN SITE POUR S'INFORMER EN TEMPS RÉEL

Ecowatt est un site internet développé par le Réseau de transport d'électricité (RTE) et l'Agence de la transition énergétique (ADEME). L'objectif est de donner **l'état de la consommation électrique de la France en temps réel**, comme le principe de la météo.

L'hiver, des pénuries ou des coupures d'électricité peuvent se produire, lors des vagues de froid par exemple. Le site Ecowatt alerte lorsque le système électrique est tendu, voire très tendu. Dans ce cas, des actions simples sont proposées pour éviter la surconsommation : décaler l'utilisation des appareils à certains moments de la journée, éteindre l'éclairage inutile...

**Tout le monde est concerné par ces alertes** : particuliers, collectivités, entreprises...

Si chacun, à son niveau, fait un petit effort, la consommation de tous sera mieux contrôlée et le risque de coupures moins important.

[www.monecowatt.fr](http://www.monecowatt.fr)

## ESPACE'ECO : DE NOMBREUX CONSEILS SUR LES ÉCONOMIES D'EAU ET D'ÉNERGIE

Créé en partenariat avec plusieurs organismes dont Méduane Habitat, et différentes entreprises et collectivités mayennaises, **Espace'Eco est un appartement pédagogique itinérant qui propose régulièrement des temps d'animations dans les quartiers sur les économies d'eau et d'énergie.**

Une visite virtuelle a été mise en ligne sur le site :

[www.ecomotives53.fr](http://www.ecomotives53.fr)

Ludique, elle vous permet de découvrir tous les conseils pour économiser l'eau et l'énergie en vous baladant de pièce en pièce dans un logement type.



## LE CHÈQUE ÉNERGIE : UNE AIDE GOUVERNEMENTALE

Le chèque énergie est un dispositif mis en place par le gouvernement. **Il est attribué aux ménages en fonction de la composition familiale et des revenus** (selon les ressources que vous avez indiquées aux impôts lors de votre dernière déclaration).



Si vous êtes éligibles, il n'y a aucune démarche à faire car le chèque vous est transmis automatiquement par courrier, par le Ministère de la Transition Énergétique. Les chèques sont envoyés chaque année au mois d'avril. Ils vous permettent de payer vos factures d'énergie pour vos contrats d'abonnement individuels : électricité, gaz... Alors, si vous ne l'avez pas encore utilisé, ne tardez pas.

**À noter** : En fin d'année, un chèque énergie exceptionnel d'un montant de 100 à 200 € sera également versé à 40 % des foyers les plus modestes.

Pour plus d'informations, vous pouvez consulter le site :

[www.chèqueenergie.gouv.fr](http://www.chèqueenergie.gouv.fr)





# ENQUÊTE SLS : Pensez à y répondre !

La loi impose à tous les organismes d'habitat social de réaliser **une enquête sur le Supplément de Loyer de Solidarité (SLS)** auprès de leurs locataires. Celle-ci permet de déterminer si le locataire dépasse un certain plafond de ressources et doit dans ce cas payer un supplément de loyer.

Vous devez obligatoirement y répondre



et fournir les justificatifs des ressources demandés (*Avis d'imposition 2022 sur les ressources 2021*). En cas de non-réponse ou réponse incomplète, **une indemnité pour frais de dossier de 25 € et un supplément de loyer maximum pouvant aller jusqu'à 1000 € vous sera facturé.**

Vous pouvez remplir l'enquête directement sur papier ou en ligne en vous rendant sur le site :

[meduane-habitat.demat-flux.fr](http://meduane-habitat.demat-flux.fr)

Ne sont pas concernés les locataires résidant dans les Quartiers Prioritaires de la Ville : Mortier, Davout, Pavement, Galaxie, Coconnière, Mac Donalds, Murat, Frédéric Chaplet et Alfred Jarry.



Sur la page d'accueil du site internet de Méduane Habitat, la rubrique « **Une idée pour mon quartier** » est à votre disposition.

N'hésitez pas à l'utiliser pour nous faire part de vos idées d'animations, de projets pour votre quartier...

## NOUVEAU JEU RÉSERVÉ AUX LOCATAIRES

# JEU CONCOURS Noël 2022

GAGNEZ vos places pour :



**LES 5 PROCHAINS MATCHS DU STADE LAVALLOIS**

**25 lots de 2 places**



**LA GRANDE ROUE DE LAVAL**

Installée du 26 novembre 2022 au 8 janvier 2023 au square de Boston à Laval.

**50 lots de 8 places et 20 entrées VIP**

(pour 4 pers.)

## POUR PARTICIPER

**REMPLEZ ET RENVOYEZ**

**LE COUPON CI-DESSOUS** en cochant les matchs qui vous intéressent **et/ou** les entrées Grande Roue.

**ou JOUEZ EN LIGNE** sur le site internet de MÉDUANE HABITAT

Pour accéder directement au jeu, **SCANNEZ LE QR CODE**



**VOUS POUVEZ JOUER JUSQU'AU 27 NOVEMBRE 2022 MINUIT.**  
PLUSIEURS TIRAGES AU SORT PERMETTRONT DE DÉSIGNER LES GAGNANTS.  
LES PLACES SERONT ENVOYÉES PAR COURRIER AUX GAGNANTS, OU REMISES PAR VOTRE GARDIEN.

## COUPON-RÉPONSE

Je participe pour :

*Vous pouvez tenter votre chance pour l'ensemble des lots !*



Les places de foot pour le ou les match(s) du :

- SL / AMIENS SC  
Vendredi 30 décembre 2022
- SL / RODEZ AVEYRON FOOTBALL  
Vendredi 13 janvier 2023
- SL / DIJON FCO  
Mardi 31 janvier 2023
- SL / FC ANNECY  
Samedi 11 février 2023
- SL / QUEVILLY ROUEN  
Samedi 25 février 2023



Les places pour la Grande Roue de Laval

Nom : .....

Prénom : .....

N° log : .....

Adresse : .....

CP : .....

Ville : .....

Mail : .....

Tél. : .....



## Gardien d'immeubles : PROXIMITÉ ET LIEN SOCIAL AU CŒUR DU MÉTIER



**Nicolas Forêt**

Nicolas Forêt occupe le poste de gardien d'immeubles depuis 6 ans. Il veille ainsi sur la tranquillité des locataires et l'entretien de 16 bâtiments principalement situés dans les quartiers lavallois des Vignes, des Pommeraies et de la Gare.

### À quoi ressemblent vos journées ?

« Le matin est consacré à l'entretien des halls d'entrée d'immeubles. C'est un moment important pour créer et maintenir le lien social car je rencontre beaucoup de locataires à cette occasion. L'après-midi, je m'occupe des visites de logements pour les personnes retenues par la Commission d'attribution. J'en profite pour faire des rondes techniques sur le patrimoine qui permettent de relever d'éventuels soucis et d'en faire part aux collègues concernés. Je réalise également des états des lieux entrants environ 2 fois par semaine. Je suis présent dans mon bureau au cœur du quartier lors de permanences. En dehors, les locataires peuvent me contacter à tout moment pour des questions concernant l'immeuble ou le quartier : problème technique dans les parties communes, trouble de voisinage, constat de nuisibles... »

### Vous avez donc un lien important avec les locataires ?

« Oui, je suis à leur écoute et je peux les orienter vers un accompagnement par les conseillères sociales si besoin.

Le fait de connaître petit à petit les résidents me permet de rester en « veille », notamment envers les personnes âgées comme pendant les périodes de canicule par exemple. C'est un métier où un lien se crée forcément avec les habitants, tout en gardant un respect mutuel. »

### Quelles qualités faut-il avoir pour faire ce métier ?

« Il faut bien évidemment être sociable et savoir être à l'écoute. Ce métier impose d'être disponible pour les locataires. Il faut aussi être patient et savoir faire preuve de fermeté parfois. Enfin, savoir être autonome et organisé est également très important pour pouvoir réagir au mieux en fonction des situations. »

### Qu'est-ce qui vous plaît le plus ?

« J'aime le contact avec les locataires et la diversité des missions. On n'a pas le temps de s'ennuyer ! » ●



Jeu



Trouvez les 9 différences entre ces deux illustrations sur le thème de l'écologie.

À vous de jouer !

>>>

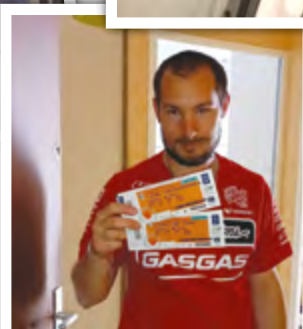


- SOLUTION :
- 1 - La couleur des boîtes de la femme au milieu
  - 2 - Le nuage en plus à gauche
  - 3 - La lampe de vélo
  - 4 - La feuille en moins sur la plante au milieu
  - 5 - La coiffure de la femme qui plante un arbuste
  - 6 - La hauteur de l'éolienne en arrière-plan
  - 7 - Les arbres en moins sur la gauche
  - 8 - La barbe de l'homme
  - 9 - La couleur du t-shirt de la femme en vélo

## D'heureux gagnants !

Voici les photos de quelques-uns des locataires ayant gagné des places de foot lors de notre dernier jeu-concours. De nouvelles places sont mises en jeu pour les prochains matchs du Stade Lavallois.

>>> Rendez-vous en page 9 pour participer !





# RÉSIDENCE Harmonie



## Habitez ou investissez à LAVAL !

À 10 minutes à pied du cœur de Laval

**Votre appartement  
de 1 à 4 chambres avec  
terrasse, ascenseur, garage...**



1 - PSLA : taux TVA 5,5 % + exonération taxe foncière sous réserve de conditions réglementaires  
2 - sous réserve de conditions et d'évolutions réglementaires

[www.meduane-habitat.fr](http://www.meduane-habitat.fr)

15 quai André Pinçon - 53007 LAVAL CEDEX



### CONTACTS

Ludovic KAMBRUN : 02 43 59 46 81 / 06 77 31 37 73

Alicia GUERET : 02 43 59 11 03 / 07 50 63 07 50